

DOSSIER DE PRESSE

Rentrée 2025-2026

Jeudi 4 septembre 2025

Intervenants

- > **Françoise Grolleau**, présidente de l'Université d'Angers
- > **Philippe Leriche**, premier vice-président en charge du développement durable et de la responsabilité sociale (DDRS)
- > **Stéphane Amiard**, vice-président Patrimoine
- > **Isabelle Mathieu**, vice-présidente Formation et Vie universitaire
- > **Laurent Bordet**, vice-président Vie étudiante et de Campus
- > **Ilyas Barbaud**, vice-président Étudiants

Sommaire

- > **La rentrée à l'UA**
 - Une université attractive : des effectifs en constante évolution
 - Des dispositifs pour accueillir et accompagner nos étudiants
- > **Une université en mouvement**
 - Des campus qui se transforment au service de la réussite étudiante
 - Accompagner les transitions : des enjeux éthiques et durables
- > **Agir pour améliorer la vie étudiante**
 - Résultats de l'enquête vie étudiante
 - Budget participatif : lancement des premiers projets
 - Focus sur les élections étudiantes
- > **L'UA au cœur des dynamiques territoriales**
 - Un campus de Cholet qui se renforce
 - Améliorer l'accueil des étudiants de Saumur
 - Un nouveau master en lien avec la Chambre interdépartementale des notaires
 - Accompagner les collégiens du territoire en maths et sciences

« Lorsque l'on m'a demandé où je souhaitais tenir cette conférence de presse de rentrée, j'ai tout de suite pensé au Suaps, ce lieu dédié au sport et à l'activité physique, ouvert à nos étudiants et nos personnels. Ce lieu parle de nos ambitions : offrir à nos étudiants et nos personnels des conditions de vie et de travail de qualité, propices à leur réussite et à l'attractivité de notre université ; demeurer en mouvement, en anticipant les transitions, qu'elles soient territoriales, sociétales, environnementales, patrimoniales ou numériques, et en adaptant nos politiques de formation, de recherche et d'innovation aux besoins locaux et nationaux ; porter nos projets dans un esprit de combativité, d'agilité et de dépassement de soi.

Toutes ces ambitions se retrouvent dans l'actualité de cette rentrée universitaire. Rénovation des bâtiments, création d'un tiers-lieu étudiant, ouverture d'un nouveau master en droit notarial, prise en compte des enjeux de développement durable et de responsabilité sociale, renforcement de nos campus délocalisés, accompagnement de l'orientation de nos jeunes dès le collège... : nous sommes sur tous les fronts.

La recherche, qui nous distingue de bien d'autres universités, demeure elle aussi une priorité de l'Université d'Angers et nous aurons l'occasion d'en reparler rapidement, notamment lors de la signature d'un partenariat centré sur la recherche et la promotion du doctorat entre l'Université d'Angers, sa Fondation et la Casden-Banque Populaire.

Présider une université, c'est du sport, et le contexte actuel fait d'incertitude nous oblige à être à la fois créatifs, ambitieux et pugnaces pour pouvoir mener à bien les missions de service public qui nous incombent. »

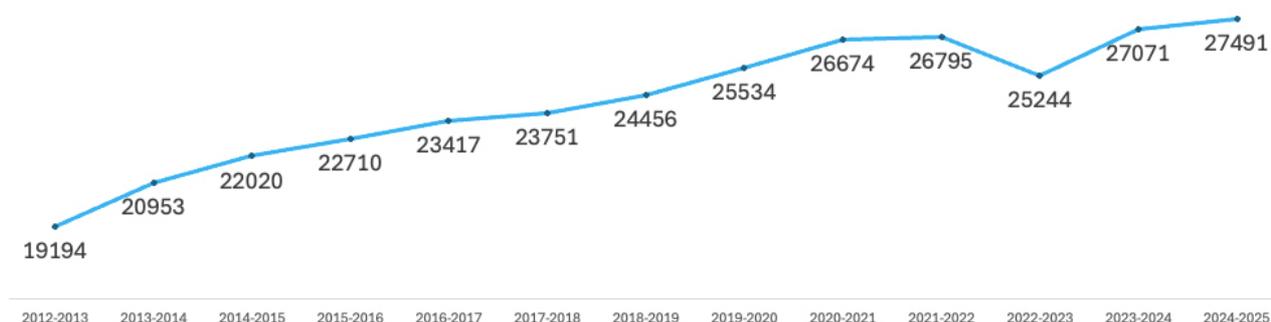
Françoise Grolleau, présidente de l'Université d'Angers.

La rentrée à l'UA

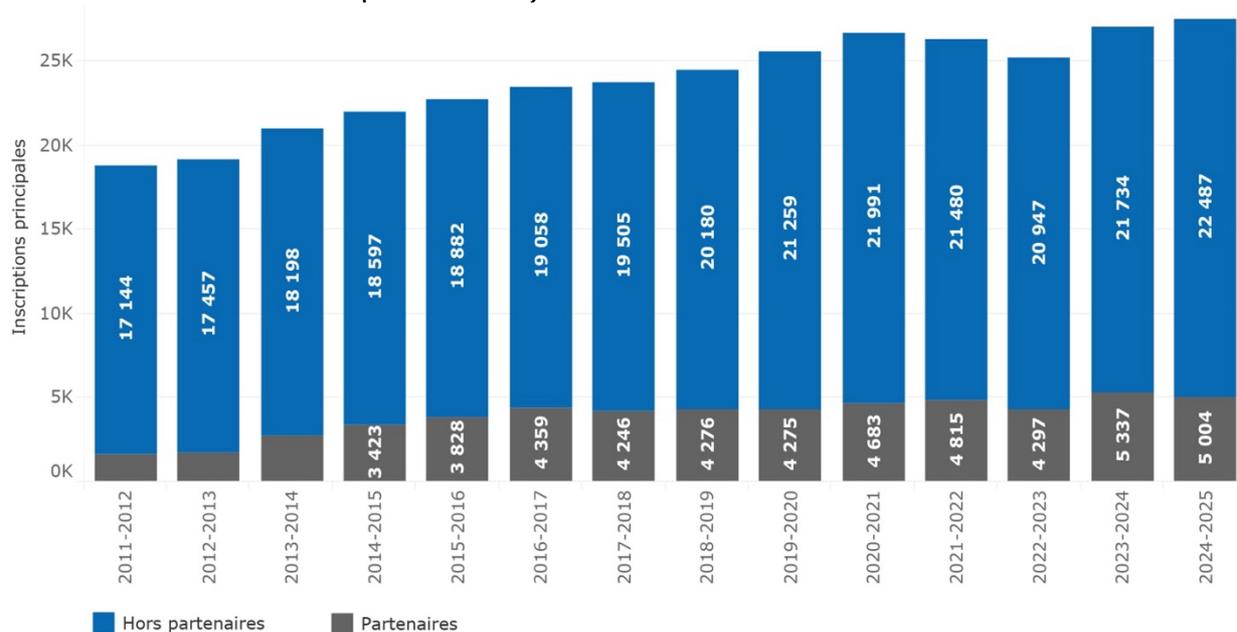
Une université attractive

Des effectifs en constante évolution

> 27 491 étudiant·es inscrit·es en 2024-2025



> 81,8 % des étudiant·es étudient à l'UA (les 18,2 % restants correspondent à des effectifs d'établissements partenaires)



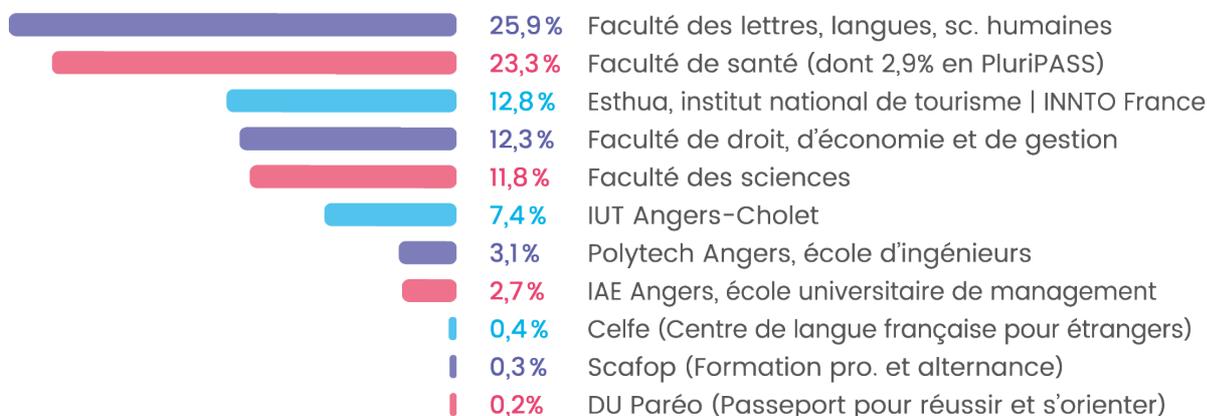
> **Des vœux en augmentation sur Parcoursup** : le nombre de vœux en faveur de l'UA pour la rentrée 2025 a progressé de 6,15 % par rapport à 2024.

« La tendance à l'augmentation des inscriptions se poursuit à l'UA. Ce phénomène est dû à un dynamisme académique reconnu et à une attractivité étudiante en hausse dans une ville où le cadre de vie pour les étudiants est de grande qualité. Ces chiffres s'expliquent aussi par les très bons résultats de l'UA en termes de réussite et d'accompagnement de nos étudiants et d'une recherche de qualité reconnue dans les classements internationaux. »

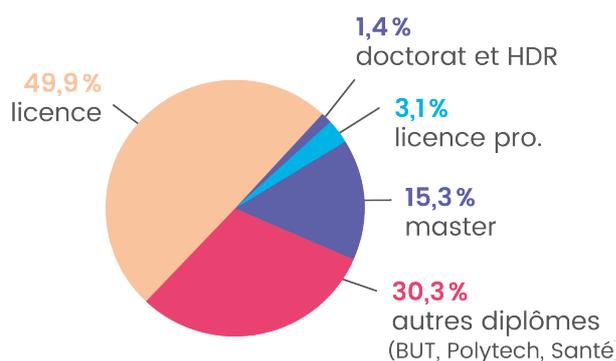
Isabelle Mathieu, vice-présidente Formation et Vie universitaire

Focus sur la répartition des étudiant-es

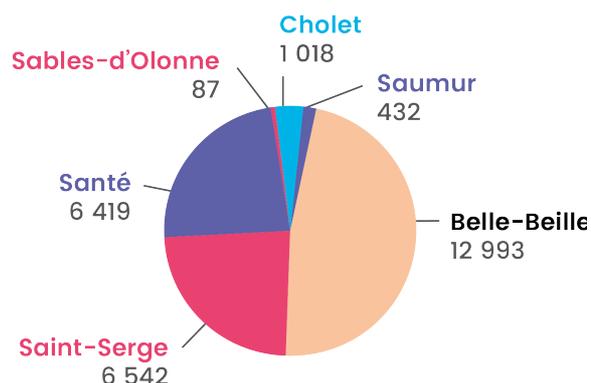
> Par composante (faculté, institut et école)



> Par type de diplôme



> Par campus



> Étudiants internationaux

- 4 210 étudiants internationaux inscrits en 2024-2025 (partenaires compris)
- 128 nationalités étrangères représentées

Focus :

Parmi les étudiant-es internationaux accueillis à l'UA, 40% le sont dans le cadre de programmes d'échanges soit une augmentation de 6% par rapport à l'an dernier. En parallèle, de plus en plus d'étudiant-es de l'UA participent à des programmes d'échanges internationaux. Pour financer ces mobilités, la subvention Erasmus de l'UA a augmenté cette année de 200 000 euros et atteint désormais 1,04 million d'euros (contre 800 000 euros l'an dernier).

Des dispositifs pour accueillir et accompagner les étudiants

Les nouveaux étudiant·es accueilli·es sur les guichets

Infocampus

Afin d'accueillir et d'accompagner les nouveaux étudiant·es dans leurs premiers pas à l'université, l'UA met en place, à chaque rentrée universitaire, des guichets Infocampus. Les néo-entrants sont accueillis par une équipe d'étudiant·es « Ambassadeurs » expérimentée et formée qui répond à leurs questions et les orientent vers les dispositifs mis en place par l'UA et ses partenaires. C'est aussi l'occasion pour les étudiant·es de retirer leur Welcome pack.

> Où et quand ?

Du 1er au 26 septembre de 10 h à 16 h :

- sur le campus Saint-Serge, aux abords de la BU Saint-Serge,
- sur le campus Belle-Beille, à proximité de la MRGT.

> Chiffres clés du dispositif :

- 2 guichets Infocampus,
- 23 étudiants ambassadeurs,
- Déjà 1 003 nouveaux étudiant·es accueillis du 1er au 3 septembre,
- 5 000 notebooks imprimés et distribués sur les guichets.

Campus Day : le rendez-vous de la rentrée universitaire

Depuis plus de 10 ans, le Campus Day marque le début de l'année universitaire de manière festive et conviviale, et réunit plusieurs milliers d'étudiant·es et personnels. Cette 12^e édition se tiendra le jeudi 18 septembre sur le campus Belle-Beille et aura pour thème « **Futur[s]** ». Une invitation à explorer, inventer, débattre sur les futurs possibles.

Forte de son expérience en montage de projets éco-responsables, l'UA se lance cette année un nouveau défi : la **création d'un label interne « éco-événement UA »**. Concrètement, ce sont :

- > **40 engagements** (s'assurer de la remise en l'état du lieu à l'issue de l'événement, réaliser un partenariat avec une association locale de préservation de la biodiversité, minimiser l'usage de groupes électrogènes à énergie fossile exclusive, inciter le public à faire du covoiturage et lui proposer un outil pour le faire, mettre en place un système de redistribution/don des non consommés/invendus alimentaires, proposer un tri des déchets recyclables, verre et biodéchet en zone publique, nommer/former des personnes référentes en cas de VSS, etc.).
- > **5 îlots éco-responsables** : « Futur(s) », « Mobilités douces », « Nature et environnement », « Festival pour toutes et tous » et « Bien-être ».

Programme disponible en ligne : campusday.univ-angers.fr

Accompagner tous les étudiants vers la réussite

Pour offrir les meilleures conditions de réussite à l'ensemble de ses étudiant·es, en prenant en compte leur diversité, l'UA agit pour que chacun·e trouve sa place, quel que soit son parcours et ses besoins. Les chargés d'accompagnement du Pôle accompagnement, réussite et inclusion (Pari) en lien avec les composantes et, lorsque cela est nécessaire le SSU, accompagnent les étudiant·es ayant un statut spécifique ou des contraintes particulières. Ils peuvent bénéficier d'un **Régime spécifique d'études** (RSE) qui peut permettre d'aménager les emplois du temps et les modalités d'évaluation, et de mettre en place des dispositions d'accompagnement (tutorat, prises de notes, etc.).

> Qui peut bénéficier d'un RSE ?

- Les étudiant·es dans une situation spécifique du fait du statut lié à une activité (exerçant une activité professionnelle, entrepreneurs, en service civique...),
- Les étudiant·es investis dans des fonctions ou des activités spécifiques (sportifs de haut niveau, artistes, engagés dans la vie associative ou dans un mandat électif...),
- Les étudiant·es dans une situation personnelle particulière (en situation de handicap, chargés de famille, aidants, enceinte...),
- Les étudiant·es dans une situation pédagogique particulière (engagés dans un double cursus).

> **Chiffre clé** : 1 038 étudiant·es ont bénéficié d'un RSE en 2024-2025.

> **Nouveauté : statut d'étudiant·es-artistes**

Cette année, les étudiant·es ayant le statut d'artiste-étudiant intègrent le RSE. Ils et elles bénéficient d'un aménagement des horaires d'études et d'un accompagnement du service UA-Culture vers la professionnalisation et l'insertion professionnelle : aide à la structuration du projet artistique, sa promotion, sa diffusion, temps de résidence au Qu4tre ou chez des partenaires de l'UA, des modules de formation ciblés, la rencontre d'artistes et acteurs de la filière culturelle, des temps d'échange avec les étudiants-artistes de l'UA et du réseau régional, etc.

Une université en mouvement

Des campus qui se transforment au service de la réussite

Travaux de rénovation des BU

> En travaux mais toujours là !

Afin d'anticiper la fermeture des BU, service essentiel pour les étudiant·es, l'UA travaille depuis plusieurs mois à trouver des solutions pour que les services continuent.

- **Click and collect** : pendant la période des travaux, les étudiant·es pourront continuer à réserver des livres en ligne. Ils pourront les récupérer dans un point relais ou dans une bibliothèque.
- **Des espaces de travail alternatifs** :
 - o **Une bibliothèque provisoire** proposant 90 places sur réservation va s'installer au rez-de-chaussée de la nouvelle résidence Mathilde-Alanic sur le campus Belle-Beille
 - o **Des horaires élargis** dans les cafétérias :
 - jusqu'à 21h30 à la cafétéria La Gabare (au lieu de 17h), à partir de septembre,
 - jusqu'à 18h30 à la cafétéria Ambroise Croizat (au lieu de 14h30), à partir de septembre,
 - jusqu'à 18h à la cafétéria Escale (au lieu de 14h), à partir du 1er décembre.
 - o **Accès aux salles de cours** lorsqu'elles sont libres
 - o **D'autres pistes** sont encore à l'étude (le J en décembre 2025)
- **Bibliothèque numérique** ouverte 24h/24, 7j/7

> Dates de fermetures et objectifs des travaux

BU Saint-Serge	BU Belle-Beille
Fermeture du 27 juin à fin décembre 2025	Fermeture de début décembre 2025 à mi 2027
<ul style="list-style-type: none">> agrandir et rénover les sanitaires (+ 6 cabines),> améliorer le confort acoustique, thermique et électrique du rez-de-chaussée,> mieux positionner la galerie Dityvon et augmenter le nombre de places de travail au rez-de-chaussée et dans les étages.	<ul style="list-style-type: none">> améliorer le confort acoustique, thermique et électrique,> rénover sols, murs et plafonds après 35 années d'usage intensif,> agrandir et mieux répartir les installations sanitaires.
Financement Cvec et Cvec Crous de 850 000 euros.	Budget : 9,6 millions d'euros dans le cadre du CPER 2021-2027.

Un tiers-lieu acheté par l'UA dans l'une des trois nouvelles résidences universitaires du campus Belle-Beille

L'UA a fait l'acquisition, pour plus d'un million d'euros, d'un espace de près de 370 m² au niveau du rez-de-chaussée de la résidence Mathilde-Alanic (bâtiment situé à proximité de Faculté des lettres, langues et sciences humaines). Jusqu'à la fin des travaux de la BU Belle-Beille, cet espace accueillera une BU provisoire offrant notamment une salle de travail pour les étudiant·es. Le lieu se destine ensuite à **accueillir les associations étudiantes, des partenaires de l'économie sociale et solidaire et le dispositif Précanum**, qui vise à lutter contre la précarité numérique. Ce dernier est déjà installé dans les locaux.

> Les trois résidences universitaires :

- Mathilde-Alanic (à côté de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines),
- Jean-Zay (à proximité de la Passerelle),
- Jeanne Héon-Canonne (à côté de la Faculté des sciences).

> Inauguration des résidences et du tiers lieu le 12 septembre à 11h.

La Faculté des lettres, langues et sciences humaines fait peau neuve

Un schéma directeur a été établi amenant à la définition de **dix phases de travaux de restructuration** devant permettre la continuité de fonctionnement du site. Les opérations inscrites au Contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020 et au CPER 2021-2027 ont permis le financement des études de programmation et de conception de la première phase, à savoir la déconstruction de l'amphithéâtre E, la construction sur la même emprise d'un bâtiment dédié aux espaces de vie étudiante et des salles informatiques, aux services de scolarité et à l'administration de l'UFR ; ainsi que la rénovation de la couverture vitrée de la rue intérieure et de la réhabilitation énergétique des façades du bâtiment A.

La seconde phase portera principalement sur l'amélioration énergétique et le maintien en condition opérationnelle : réfection des toitures terrasse, potentiel de production photovoltaïque.

- > Budget :** 11,995 millions d'euros dans le cadre du CPER 2021-2027.
- > Fin des travaux** prévue en juin 2026.

Extension de Polytech Angers

Les travaux de l'extension ont débuté à l'été 2025. La construction d'une extension en lien avec le bâtiment existant répond aux besoins de regroupement, et notamment des activités du département Génie biologique et santé (laboratoires, salles de cours, etc., installé boulevard Daviers). L'opération immobilière consiste en la création de nouveaux locaux ainsi qu'une réhabilitation partielle de 1 300 m² (sur les 6 700 m² du bâtiment actuel).

- > **Budget** : 8,9 millions d'euros dans le cadre du CPER 2021-2027.
- > **Livraison prévue** à la rentrée 2026.

« Développer un campus international avec des bâtiments à l'état de l'art, de nouveaux services aux étudiant·es et aux personnels, tout en assurant une phase de transitions énergétique, écologique et de mobilité, c'est le pari humain et financier que l'Université d'Angers porte en son sein sur le quartier/campus de Belle-Beille. De plus, en partenariat avec l'institut Agro Rennes-Angers, l'Inrae, la Ville d'Angers, et la Région Pays de la Loire, une étude urbanistique et fonctionnelle pour les dix prochaines années sera livrée en décembre 2025. »

Stéphane Amiard, vice-président Patrimoine

Accompagner les transitions : des enjeux éthiques et durables

Bilan carbone de l'UA

> **Inclure les émissions indirectes** : une des premières missions des chargées de mission Transition écologique de l'UA, nommés dans le cadre de la stratégie DDRS de l'établissement, a été de réaliser le bilan carbone de 2023 en incluant, ce qui était une nouveauté, le scope 3*. Résultats : le bilan carbone 2023 de l'UA est de **40 000 tonnes de CO₂**, ce qui place l'UA dans la même fourchette que d'autres universités de taille similaire, et 96% des émissions de l'UA sont liées au scope 3.

* **Scope 1, 2 et 3, qu'est-ce que c'est ?**

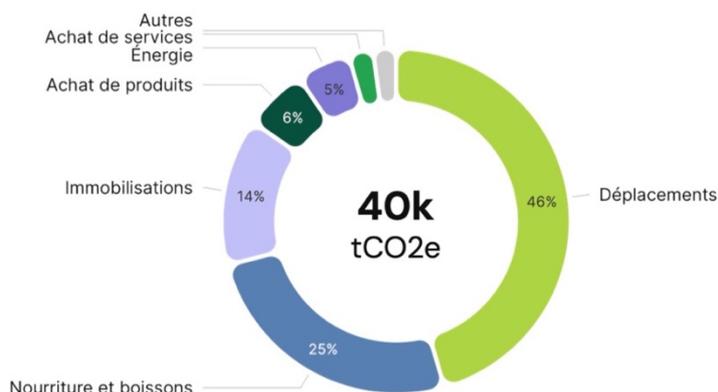
Pour réaliser un bilan carbone, les organisations doivent analyser et estimer les émissions de gaz à effet de serre (GES) issues de leur activité. En fonction de leur origine, l'Ademe propose un découpage par scope 1, 2 et 3 - scope pour périmètre - qui permet de catégoriser les différentes sources d'émissions de CO₂,

Le scope 1 correspond aux émissions de GES issues de combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon, etc.) de l'établissement,

- Le **scope 2** couvre les émissions de GES associées à la consommation d'énergie (électricité, chaleur) de l'établissement,
- Le **scope 3** englobe les émissions indirectes de GES qui résultent de l'activité de l'établissement : matériel acheté, transport et logistique, déplacement domicile-université, repas, etc.

> Les émissions par activité :

	ktCO ₂
Déplacements	18
Alimentation	10
Immobilisations	5,5
Achats	3,3
Energie	2
Autres	0,4



À noter : les immobilisations concernent la construction, ainsi que l'exploitation et la maintenance de biens (bâtiments, équipements informatiques, véhicules).

> Avec une surface de parc immobilier quasiment constante depuis 2021 et grâce aux actions mises en place par l'UA, **les émissions des scopes 1 et 2 ont baissé de 21% par rapport au bilan carbone de 2021.**

> Actions en cours

Depuis plusieurs années, l'UA œuvre pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre : raccordement au réseau de chaleur de la chaufferie biomasse à Belle-Beille, rénovations énergétiques des bâtiments, incitation à utiliser les mobilités douces (participation à l'événement Mai à vélo, mise en place du forfait mobilité durable...), politique achat responsable, etc. Certaines de ces actions s'inscrivent dans le temps long et nécessitent des investissements lourds que permettent les CPER. De nouvelles pistes d'amélioration feront l'objet d'un schéma directeur DDRS (en cours d'écriture). Il définira le plan d'actions et les objectifs de l'établissement pour les prochaines années.

Une convention citoyenne en lien avec la transition écologique

En mars dernier, une cinquantaine d'étudiant·es de l'IUT ont organisé une convention citoyenne pour repenser les enseignements liés à la transition écologique. Depuis deux ans, l'IUT a mis en œuvre une unité d'enseignement DDRS : aucun enseignement n'est planifié le lundi après-midi pour que les étudiant·es de 1^{re} année puissent suivre des cours sur l'écologie (énergie, climat, alimentation) et participer à un atelier (fresque du climat par exemple) pendant un semestre.

« La convention citoyenne menée à l'IUT a été inspirante dans ses propositions comme sur sa forme. Elle pousse à continuer les échanges avec les personnels et étudiants, y compris dans une dimension européenne, à travers les projets de l'alliance EU Green qui continuent à promouvoir les DDRS en collaboration entre les neuf établissements partenaires. À titre d'exemples, des projets de recherche communs sont financés, et des formations multisites, aujourd'hui sous forme de BIP (Blended Intensive Programme), demain via des masters conjoints, se développent. »

Philippe Leriche, premier vice-président en charge du développement durable et de la responsabilité sociale (DDRS)

Agir pour améliorer la vie étudiante

Résultats de l'enquête vie étudiante

Entre novembre 2024 et janvier 2025, l'Université d'Angers a lancé une grande enquête sur les conditions de vie étudiante dans le cadre du schéma directeur de la vie étudiante et des campus. **Plus de 4 500 étudiant·es de l'UA, soit 21 % de la population étudiante, ont participé à cette enquête** qui nécessitait 30 minutes. Logement, restauration, transport, budget, activités sportives et culturelles, services de l'UA, santé, cadre de vie : 8 grandes thématiques étaient questionnées.

Il s'agit pour l'UA d'un outil fondamental pour saisir les réalités multiples du quotidien des étudiant·es et mieux comprendre les facteurs qui influencent leur réussite.

Les résultats seront présentés courant septembre à la CFVU. Mais, d'ores et déjà, deux groupes de travail ont été lancés : l'un sur la pause méridienne, l'autre sur la solitude étudiante.

> Quelques données :

- 22 % des étudiant·es ont déjà sauté un repas pour des raisons financières ou par manque de temps,
- 70 % déclarent avoir une alimentation plutôt équilibrée ou très équilibrée,
- 22 % se trouvent dans une situation de vulnérabilité,
- 16 % déclarent souvent se sentir seuls,
- 90 % connaissent le Service de santé universitaire (SSU),
- 74 % pratiquent une activité sportive régulière (au moins une fois par mois),
- 75 % se sentent pleinement intégrés au groupe d'étudiant·es de leur formation,
- 60 % déclarent avoir un sentiment d'appartenance à l'UA, soit deux fois plus que la moyenne nationale. Un résultat qui s'explique par les politiques d'accompagnement menées à l'UA et la proximité des services et équipements de l'UA (BU, Suaps, lieux de vie ou culturels), adaptés aux besoins des étudiant·es.

« Cette enquête fournit des données concrètes pour ajuster nos politiques, renforcer notre accompagnement et échanger avec nos partenaires. Elle nous permet aussi des comparaisons locales et nationales, éclairant ainsi les spécificités de notre université. Notre souhait est de porter cette enquête à l'échelle de la Ville d'Angers. Nous voulons aussi travailler ces données avec des projets étudiants, d'enseignement ou de recherche. Une équipe de chercheurs va notamment travailler sur ces questions car je crois en l'apport de la recherche pour mettre en place des dispositifs pertinents et objectiver les sujets. »

Laurent Bordet, vice-président Vie étudiante et des Campus

Budget participatif : lancement des premiers projets

Plus de 1 770 étudiant·es ont pris part au vote, en mars 2025, de cette première édition du budget participatif de l'Université d'Angers. Sur les 45 projets déposés, 16 ont été soumis au vote et 10 ont été finalement retenus, pour **un financement total de 58 520 euros**. Un projet, au minimum, a été sélectionné pour chaque campus de l'UA (Saint-Serge, Santé, Belle-Beille, Cholet, Saumur). Les projets ont été dévoilés en avril 2025.

Les dix projets lauréats du budget participatif :

- > **Création de jardins partagés** (949 votes, 12 000 euros). Un « jardin-forêt » avec des arbres fruitiers, arbustes et plantes vivaces favorisant la permaculture et la biodiversité sera ainsi créé en Santé (site Amsler). À Saint-Serge, des bacs seront installés pour la culture en pot.
- > **Ouverture d'un studio de musique** sur le campus de Belle-Beille, à l'IUT Angers (709 votes, 9 000 euros). Le studio de 50 m² sera équipé de plusieurs instruments (guitares, piano, basses, batteries, etc.), de mobilier et de matériels pour enregistrer.
- > **Installation de casiers** sur le campus de Saint-Serge (566 votes, 21 500 euros).
- > **Achat d'un réfrigérateur** à Cholet (417 votes, 2 000 euros).
- > **Achat d'une douzaine de micro-ondes** supplémentaires sur tous les campus (1 012 voix, 3 500 euros).
- > **Achat de fontaines à eau** (776 votes, 5 000 euros) à l'Esthua, Saumur et à la Faculté de Santé.
- > **Aménagement des extérieurs** à Saumur (398 votes, 3 500 euros).
- > **Lancement d'une campagne de communication pour lutter contre la sédentarité** (688 votes, 500 euros).
- > **Achat d'échiquiers** pour le club de l'UA à Belle-Beille (451 votes, 520 euros).
- > **Achat de jeux de société** (382 votes, 1 000 euros).

D'ici la fin de l'année 2025, seront installés le mobilier extérieur à Saumur, les casiers à la Faculté de droit, d'économie et de gestion, une fontaine à eau à l'Esthua, des micro-ondes aux Sables-d'Olonne, un frigo et des jeux de société à Cholet, et des échiquiers à la Faculté des sciences.

Focus sur les élections étudiantes

Les 27 et 28 janvier, l'ensemble des étudiantes et étudiants de l'UA seront appelés à voter pour choisir leurs représentant·es au sein des conseils centraux pour les deux prochaines années.

Il s'agit d'un moment démocratique et institutionnel fort pour l'établissement : avec **26 sièges sur 116**, les étudiants ont un rôle important à jouer au sein de ces instances qui déterminent la politique de l'établissement.

Comment sont répartis les sièges étudiants ?

- **6 sièges sur 30 au CA** (Conseil d'administration),
- **16 sièges sur 40 à la CFVU** (Commission de la formation et de la vie universitaire),
- **4 sièges sur 40 à la CR** (Commission de la recherche).

Suite à ces élections, les membres élus de la CFVU éliront le ou la nouvelle vice-président·e Étudiant·es

« Les élections étudiantes sont un moment démocratique essentiel pour la vie de l'Université d'Angers et de ses campus, angevins comme délocalisés. Elles offrent à chaque étudiant·e la possibilité de s'engager, de porter des projets et de contribuer concrètement à l'amélioration du quotidien. En 2024, nous avons constaté une nette progression de la participation et un bel engouement sur l'ensemble des campus. J'ai moi-même été élu alors que j'étais étudiant sur le campus de Cholet : c'est la preuve que chacun peut trouver sa place et avoir un impact ! Par leur vote, les étudiants peuvent agir et faire entendre leur voix. Je veux adresser un message simple : engagez-vous, car tout est possible ! »

Ilyas Barbaud, vice-président Étudiants

L'UA au cœur des dynamiques territoriales

Un campus de Cholet qui se renforce

La barre des 1 000 étudiant·es dépassée sur le campus : en 2024-2025, 1018 étudiant·es étaient inscrits à l'une des formations de l'UA dispensées sur le campus de Cholet. L'offre de formation continue de s'enrichir et désormais 5 des 8 composantes que compte l'UA sont représentées sur le campus :

- > IUT,
- > Faculté des lettres, langues et sciences humaines,
- > Faculté de droit, économie et gestion,
- > Faculté de santé,
- > Esthva, Institut national de tourisme.

L'UA mène par ailleurs une réflexion, en lien avec les entreprises et les collectivités du territoire, pour développer une offre de formation répondant aux besoins de la filière électronique.

Améliorer l'accueil des étudiants de Saumur

Inauguré fin 2021, le pôle régional de formation Le Plus de Saumur rassemble entre autres les formations universitaires de l'Esthva, Institut national de tourisme rattaché à l'UA, de l'IFSI et de l'IFAS. Une extension du campus, portée par la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, est prévue fin 2027. Cet espace de travail et de vie (restauration et logements) vise à améliorer l'accueil et le confort des étudiant·es.

Un nouveau master en lien avec la Chambre interdépartementale des notaires

Proposé depuis septembre 2025 en formation initiale à l'UA, ce nouveau master est le fruit d'un partenariat entre la Chambre interdépartementale des notaires du Grand Anjou et la Faculté de droit, d'économie et de gestion. Les titulaires de ce diplôme pourront accéder à la formation de 24 mois préparant au Diplôme d'études supérieures de notariat (DESN).

Accompagner les collégiens du territoire en maths et en sciences

L'UA est le partenaire du rectorat et de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Maine-et-Loire pour accompagner des collégiens et collégiennes d'un établissement pilote à Angers. Dans ce cadre, grâce à l'investissement du SUIO-IP, 13 filles et 7 garçons suivront des enseignements supplémentaires dans le collège pilote Mermoz, en mathématiques et en sciences, qui seront assurés par leurs enseignant·es mais aussi par des enseignant·es-chercheur·es de l'UA en mathématiques, en physique, en informatique et en géologie autour d'un projet transversal qui permettra de conjuguer toutes ces disciplines.

Cette nouvelle classe **Chams (Classe à horaires aménagés en maths et sciences)** vise à sensibiliser les jeunes, particulièrement les jeunes femmes, aux disciplines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques. Elle a été présentée à Élisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 29 août dernier lors de sa visite à Angers.

Quelques temps forts de l'année

- > 12 septembre 2025 : **inauguration des trois nouvelles résidences étudiantes et du tiers-lieu étudiant** (campus Belle-Beille)
- > 18 septembre 2025 : **Campus Day** (campus Belle-Beille)
- > 3 octobre 2025 : **Nuit angevine des chercheurs**
- > 7 octobre 2025 : **COP EU Green** (campus Belle-Beille)
- > 20-24 octobre 2025 et 16 au 20 février 2026 : **M'essayer c'est m'adopter**
- > 5-6 décembre 2025 : **Forum de l'orientation** (parc des expositions)
- > 27 et 28 janvier 2026 : **Élections étudiantes** au sein des 3 conseils centraux
- > 7 février 2026 : **journée portes ouvertes** (JPO)
- > 2 au 31 mars 2026 : **Mois du genre**
- > 31 mai 2026 – 4 juin 2026 : **congrès international Euromit** dédié à la recherche sur les mitochondries (centre des congrès)

L'UA en chiffres

- > **27 491** étudiant·es inscrit·es en 2024-2025
- > **310** formations (habilitations ministérielles 2022-2028)
- > **73** formations accessibles en alternance
- > **27** unités de recherche
- > **20** projets de recherche décrochés auprès de l'ANR (Agence nationale de la recherche) en 2024-2025 (contre 16 en 2023-2024) pour un montant total de 3,8 millions d'euros
- > Plus de **110** soutenances de thèse par an
- > **2 161** personnels (dont 1174 enseignants-chercheurs)
- > Un score de **97/100** pour l'index 2024 de l'égalité professionnelle
- > Plus de **80** associations étudiantes qui animent les campus
- > **135 256 m²** de locaux (dont 21 189 m² dédiés à la recherche)



CONTACTS

– **Lambert Creuxlebois,**

Directeur de cabinet

lambert.creuxlebois@univ-angers.fr

06 25 05 93 48

– **Gwendoline Haumont,**

Responsable de la communication par intérim

gwendoline.haumont@univ-angers.fr

06 20 66 57 55